

Les associations de propriétaires et d'habitants appellent l'Etat et les communes à la concertation

Intervention des participants

Lancy : PLQ du Quartier de Surville - Jean-Marc Bongard, président de l'Association pour la Sauvegarde du Quartier de Surville

Les habitants de Surville et les PLQ c'est une histoire qui dure :

Entre les projets de PLQ et le Quartier de Surville, l'histoire est à remonter sur plusieurs décennies et générations de propriétaires, on en parlait déjà en 1957. Mais, l'historique commence vraiment le 19 avril 1985 lorsque notre quartier a été déclassé de zone 5 (villa) en zone de développement 3. Et cela fera bientôt plus de 30 ans que les plans directeurs et localisés se sont succédés et ont été balayés à chaque fois par la population. Le peuple lancéen, via initiatives et référendums, s'est toujours opposé aux PLQ. Les derniers datent de 1993 et 1996. Même en 2001, la volonté des habitants de Lancy s'imposait à nouveau, avec l'acceptation de l'initiative de l'ALU « pour des quartiers verdoyants » ainsi que du contre-projet communal recommandant de revoir à la baisse les objectifs du plan directeur cantonal en matière de densification à Lancy (cf. article « Le Lancéen » décembre 2009). Pourtant, le Grand Conseil a été contre l'avis du peuple et a maintenu cette zone sensible de Lancy en zone de développement 3 avec une densité de 0.8 soit des immeubles de 4 à 5 étages et là on parlait encore de densité et non pas de gabarit. Aujourd'hui, les autorités de Lancy lancent un nouveau PLQ. Il est encore plus faramineux puisqu'on parle d'un doublement de la hauteur des immeubles voire davantage. Une fois de plus, les autorités cantonales et communales ne prennent pas du tout en compte les leçons du passé. Mais au moins cette fois-ci, sur le plan cantonal, la refonte du Plan Directeur Cantonal 2030 semble être, peut-être, en marche, mais revenons à notre sujet.

Le PLQ de Surville ne respecte pas la volonté du peuple lancéen

La commune de Lancy ambitionne – à terme - un projet de PLQ à Surville qui comprend la construction d'une vingtaine d'immeubles de 7 et 9 voire 10 étages (si Minergie) ainsi que 2 tours de 13 étages. 16 familles habitent là où le PLQ ambitionne de construire 800 logements. Notre Association ainsi que les habitants-propriétaires ou locataires, vivant à Surville, s'opposent fermement à ce projet. Il est, selon nous, irrecevable tant par sa densité (ou gabarit), gonflée par des droits à bâtir repris du parc Chuit et de la propriété Aubert. Demeurent non-résolus : le bruit, la qualité de l'air, et surtout la mobilité. Des parkings sont prévus pour plus de 800 véhicules mais les futurs habitants motorisés ne pourront quitter ce quartier que par le chemin des Erables, en sens unique vu que la seule sortie sur la route de Chancy (déjà saturée) se fera au niveau du chemin des Vieux Chênes. La sortie du chemin des Erables sur le chemin des Vieux Chênes est déjà difficile (bus, trafic dense aux heures de pointe). Les infrastructures de transport ne pourront pas absorber le surplus de trafic induit par ce projet de développement. A ce propos, une pétition a déjà été signée et a été envoyée au DCTI pour montrer clairement notre opposition. Il est regrettable que les orientations de ce futur PLQ, actuellement en enquête technique ne respectent pas la volonté populaire, pourtant clairement exprimée en 2001. Dans le cas où ce PLQ serait soumis à l'enquête publique, de nombreux arguments juridiques seront développés par nos avocats pour contrecarrer la volonté de l'Etat de passer en force. Surville est de retour sur le pied de guerre (voir à ce propos l'article paru dans le GHI, 6-7 juin 2012).

Crise du logement aidant, les autorités ont choisi : abandonner le confort et la mixité pour un logement horizontal et irréfléchi :

Si le Plan Directeur Cantonal 2030 est en train d'être repensé, les PLQ doivent l'être aussi avec une vraie consultation des communes et des habitants. Il serait temps que les autorités se posent LA question du pourquoi le peuple persiste-t-il à vouloir maintenir un tel endroit dans sa densité actuelle et refuse de changer en profondeur sa structure ? Pourquoi veut-il garder cet équilibre ? La raison est simple: la mixité villas-immeubles de notre quartier actuel – comme bien d'autres quartiers voués à disparaître - offre un espace de respiration,

Les associations de propriétaires et d'habitants appellent l'Etat et les communes à la concertation

de tranquillité et de détente. Il est ouvert à la promenade et à la mobilité douce pour les habitants des quartiers densifiés environnants; il est agréable à vivre visuellement et humainement. Perché entre la ville et les zones périurbaines, il offre une mixité sociale et tout conservant une spécificité géographique. Ce PLQ la perte de toutes ces qualités intrinsèques.

Par ailleurs, le PLQ prévoit notamment l'abattage de 150 à 180 arbres dont certains sont centenaires ; ils font partie de notre patrimoine. Surville, poumon de verdure à la sortie de la ville de Genève, c'est une niche écologique pour l'avifaune et un refuge pour de nombreuses espèces sauvages. D'ailleurs, c'est dans le quartier de Surville, à l'Orangerie du parc Chuit, que l'Atlas ornithologique de Genève de 2001 a été présenté officiellement. Un choix qui n'avait rien de fortuit. N'oublions pas la symbolique : la couronne de verdure qui entoure le blason lancéen ne représente rien d'autre que le Quartier de Surville ! Les autorités lancéennes densifient à outrance les derniers poumons verts, sous prétexte de la crise du logement et de tram fraîchement installé ; on comprend aisément les exigences fédérales de densifier puisqu'elles ont financé l'opération ! Mais éthiquement parlant, nous ne pouvons accepter ce sacrifice!

Lancy a déjà abandonné une très grande partie de sa zone villa en faveur d'immeubles. Selon les statistiques cantonales, elle est parmi les 3 communes les plus densifiées du canton et subira encore davantage la densification au vu des grands projets comme La Chapelle-les-Sciers, les Semailles, le quartier de Sovalp. En comparaison du nombre de grands immeubles déjà construits sur le territoire de notre Commune ainsi que des périmètres précités voués à la construction totalisant plus de 20'000 logements, l'enjeu que représente Surville (800 logements) est au demeurant minime. Il n'existe aucune urgence à prendre ce genre de décisions que nous regretterons plus tard. A Surville, nous voulons - comme beaucoup d'habitants de Genève - nous ne disons pas non au développement territorial mais nous le voulons respectueux de l'environnement et des personnes qui l'habitent. Les lancéens s'étaient déjà exprimés dans ce sens, mais apparemment sans succès, la concertation n'est toujours pas au rendez-vous. Raison pour laquelle, nous lançons en ce jour, un nouvel appel à la concertation.

Jean-Marc Bongard, président
jmbongard@bluewin.ch

Page suivante: Plan du quartier de Surville et projet de PLQ

Plan du quartier de Surville et projet de PLQ



Parcelles en 3ème zone Développement
(hors zone des bois et forêts et zone de verdure)
Surface = 100 948 m² (orange)
dont 82 000 m² préservés pour le futur PARC Surville

